

DYNAMIQUE PAYSANNE DE LA REGION DES GRANDS LACS



AGRICORD



Améliorer l'accès des agriculteurs familiaux et de leurs OP dans la production des semences de qualité
Implication des OP dans les systèmes semenciers et partenariats multi-acteurs dans la région des Grands Lacs

Goma-RDC, 12 au 14 Juillet 2016

En partenariat avec



PAEPARD



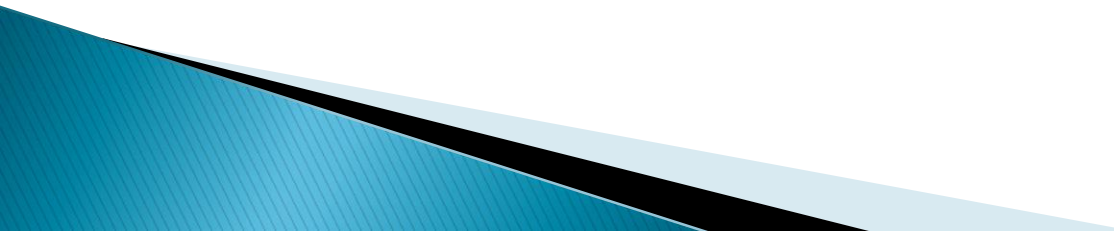
AGRICORD



Contexte et justification

- ▶ Existence d'une dynamique des OP engagées dans la professionnalisation du métier d'agriculture
- ▶ Echange sur la CDV semencière et avec constats suivants:
 - L'insuffisance /l'absence de fournisseurs et multiplicateurs locaux de semences de qualité dans les Etats de la CEPGL;
 - Le dysfonctionnement des services en charge de la chaine de production des semences et leur faible connexion avec les besoins réels du milieu paysan;
 - L'insuffisance de connaissances en matière de production, de traitement, conditionnement et de diffusion des semences ;

Suite

- Un coût très élevé à l'importation des semences de qualité;
 - L'inexistence ou la mise en œuvre de la politique semencière dans certains Etats ou encore d'une politique régionale ;
 - La présence de nombreux programmes et agences internationales développant des programmes de distribution de semences améliorées qui fragilisent les structures semencières locales en place ou en développement.
- 

Objectif de l'atelier

1. Objectif général :

Amorcer un processus de mise en place d'un système efficace d'amélioration de l'accès des agriculteurs familiaux de la Région des Grands Lacs aux semences de qualité

2. Objectifs spécifiques:

- Permettre un débat multi-acteurs sur les liens entre la recherche agricole et les organisations de producteurs pour un accès durable aux semences de qualité ;
- Sur base d'expériences pertinentes, susciter une réflexion collective sur les systèmes semenciers existant (sélection positive des variétés, le système de conservation/ multiplication et l'accès des producteurs aux semences de qualité (accessibilité physique et financière), les législations réglementant le domaine semencier, contrôle, certification, etc.), leurs avantages et inconvénients pour les producteurs et les améliorations possibles ;

Suite

- Réfléchir sur les conditions possibles pour une meilleure circulation du matériel semencier (semences et informations) entre les trois pays des Grands Lacs et établir des propositions de partenariat entre les OP et le secteur de la recherche (et autres acteurs) ;
- Capitaliser les leçons tirées des expériences des OP participantes ;
- Définir des lignes de plaidoyer pour améliorer la complémentarité entre les entreprises gouvernementales, commerciales et de petite taille dans les domaines de la création variétale, de la production et de la distribution des semences tant au niveau national qu'au niveau régional ;
- Etablir des mécanismes fiables et inclusifs devant faciliter les échanges d'informations et d'expertise entre les pays et les institutions de la Région des Grands Lacs dans le domaine des ressources phytogénétiques destinées à l'agriculture et du développement de la production semencière.

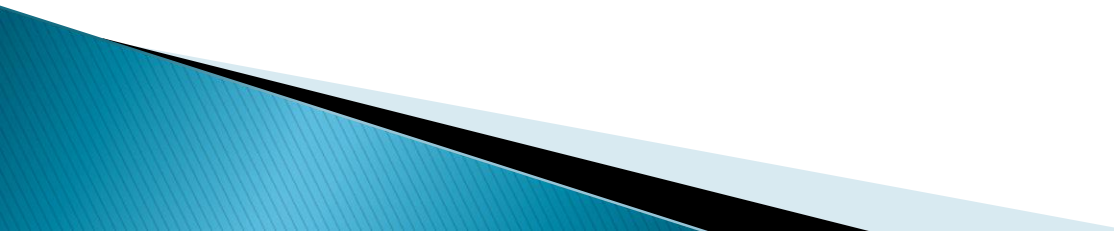
Résultats

- ▶ Des pistes d'amélioration sont proposées ;
- ▶ Des mécanismes de la circulation des matériels semenciers sont envisagés et des propositions entre acteurs de la chaîne semencière sont établies ;
- ▶ Plaidoyer pour améliorer la complémentarité entre les entreprises gouvernementales, commerciales et de petites tailles dans le domaine de la création variétale, de la production et de la distribution des semences sont définies tant au niveau national que du niveau régional;
- ▶ Des mécanismes devant faciliter les échanges d'information et d'expertise entre les pays et les institutions de la Région des Grands Lacs dans le domaine de ressources phylogénétiques destinées à l'agriculture et du développement de la production semencière sont bien établis

Programme de l'atelier

- ▶ Introduction pour planter le décor
- ▶ Deux volets essentiels et interdépendants (système semencier paysan et le système semencier formel):
 1. Système paysan et celui des OP -majoritaire et informel parce qu'il n'y a pas de standard partagé souvent (initiatives individuelles et souvent collectives de production de semences de qualité appelées déclarée);
 2. Système formel peu répandu visant la production des semences certifiées
- > Analyser les opportunités et les contraintes spécifiques à chaque système et le rôle joué par les OP
- 3. Le système hybrides ne sera pas spécifiquement développé mais pourra faire objet d'échange

Méthodologie

- ▶ Centrer les débats sur les expériences pratiques vécues par les paysans et leurs OP (systèmes paysans et système formels)
 - ▶ Une place importante laissée aux travaux de groupe
 - ▶ Formulation des recommandations et conclusions pour des nouvelles perspectives
- 

**Merci de votre aimable
attention**

